

Évaluation du cursus en Arts plastiques, visuels et de l'espace 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE ESA Saint-Luc Tournai

Comité des experts :
Mme Fabienne PIRONET et M. Bernard CAZAUX, présidents
Mme Florence DOLEAC, M. Dimitri JEURISSEN, Yves SABOURIN
et Jean THERRIEN, experts

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus en Arts plastiques, visuels et de l'espace. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 28 et 29 janvier 2013 à l'ESA Saint-Luc de Tournai. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Le comité des experts regrette ne pas avoir pu rencontrer de représentants extérieurs lors de sa visite.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Après avoir présenté l'établissement, il examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

L'école supérieure des arts Saint-Luc Tournai dispense un enseignement des arts plastiques organisé d'une durée de 3 années. Elle est sanctionnée par le diplôme de bachelier en Arts plastiques visuels et de l'espace. Les options proposées au choix de l'étudiant sont la Création d'intérieurs, le Stylisme de l'objet, le Stylisme du vêtement, la Publicité, le Graphisme et la Photographie.

- 1 La notoriété de l'établissement est incontestable et toutes ses options en bénéficient ; le nombre conséquent de candidats (notamment français) aux épreuves d'admission en atteste. Les relations entre les enseignants et les étudiants sont très bonnes, ces derniers apprécient leurs compétences et leur disponibilité. Grâce à la réputation de l'établissement, les étudiants (notamment ceux de l'option Publicité) peuvent être pris en stages dans des agences prestigieuses, voire intégrés par la suite. Ceci est aussi dû à la formation efficiente qu'ils ont reçue à Saint-Luc (direction artistique et conception publicitaire). L'option Stylisme de mode est également une formation professionnalisante de grande qualité (création-conception) qui en fait une filière de premier choix en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- 2 Le projet pédagogique de l'établissement est d'amener dans le temps d'un cycle court de trois ans les étudiants au maximum de leurs potentialités. Il s'agit donc d'une formation exigeante en densité qui prépare bien à la vie professionnelle selon tous les anciens étudiants rencontrés. Toutefois la charge de travail qui leur est demandée peut être diversement vécue : certains abandonnent en seconde année, d'autres disent éprouver beaucoup de difficulté dès le mois de janvier de B3 (ils doivent s'investir sur le mémoire, partir en stage, suivre les cours et poursuivre le projet de fin d'année). Certains estiment également qu'il aurait été plus intéressant pour eux d'aborder les notions de concept et de création dès la première année plutôt que de n'aborder les concepts qu'en deuxième année.
- 3 Pour le 1^{er} mai (journée des portes ouvertes), tout l'établissement se mobilise durant deux semaines : 8000 à 10000 visiteurs sont attendus, anciens et nouveaux étudiants se rencontrent alors dans une ambiance festive. Ce rassemblement annuel et traditionnel est l'occasion d'une présentation des travaux de l'année, de l'accueil des candidats potentiels et de leur famille ; c'est un événement important qui participe au rayonnement et à la notoriété de l'établissement.
- 4 Les crédits résiduels constituent pour les formations de cycle court un problème souvent difficile à résoudre (certains étudiants qui ne réussissent pas à obtenir la totalité de leurs crédits lors des cotations des cours généraux se trouvent dans l'obligation de les obtenir l'année suivante). L'établissement a pensé une solution adaptée et efficiente en considérant les cours généraux comme des cours fondamentaux où les crédits sont attribués de manière globale et non fragmentée. Ainsi il n'y a plus de crédits résiduels à gérer d'une année sur l'autre.
- 5 Les futurs étudiants peuvent s'inscrire à l'examen d'entrée via le site Internet de l'établissement. Chacune des 6 options procède ensuite de manière autonome, certaines d'entre elles adressent au futur candidat un document qui lui permet de préparer la rencontre, d'autres les font travailler sur place le jour de l'épreuve.
- 6 Le projet pédagogique, les fiches ECTS ainsi que le règlement particulier des études sont mis en ligne sur le site Internet (par ailleurs bien conçu). Il s'avère néanmoins que ces documents demeurent assez peu consultés par les étudiants ; les supports de communication existent mais pas la nécessité d'y avoir recours, les échanges d'information ont lieu au coup par coup et souvent dans la nécessité immédiate.
- 7 Les fiches de cours sont généralement bien conçues mais ne sont pas perçues comme un outil référent, leur contenu pouvant parfois différer de la réalité. Il serait bon que, si ce n'est pas déjà le cas, une version papier des fiches puisse être accessible aux étudiants (**Recommandation 1**).
- 8 La répartition des responsabilités au sein d'un même atelier est très positive : il n'existe pas de hiérarchie entre les enseignants (techniciens, plasticiens, etc.), c'est un vrai travail d'équipe où tous sont concernés par les projets en train de se faire.

- 9 L'établissement aide les étudiants diplômés désireux d'entreprendre un stage durant l'année qui suit leur diplôme, sorte de 4^{ème} année durant laquelle ils sont couverts par une assurance et qui permet aux entreprises d'établir des conventions de stages. Cette mesure est tout à fait intéressante mais sans doute faudra-t-il l'ajuster car il semblerait que cette assurance n'ait pas d'effectivité hors Belgique et notamment en France, où seuls quelques employeurs reconnaissent cette assurance (**Recommandation 2**).
- 10 Les mémoires consistent en un argumentaire sur le travail de fin d'études ou une réflexion sur la production de l'étudiant. Un enseignant s'occupe du suivi de ces travaux. Il est cependant apparu que si cette charge était répartie entre plusieurs enseignants, il en résulterait un meilleur accompagnement (**Recommandation 3**).

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Les experts encouragent la poursuite de la réflexion engagée à propos des référentiels de compétences et des acquis d'apprentissage. A ce sujet, il serait également profitable que soient mises en commun les données pouvant être recueillies dans d'autres écoles supérieures d'art (**Recommandation 4**).
- 2 Les cours théoriques pourraient être mieux articulés avec les travaux menés en ateliers. Les cours devraient concerner davantage les champs spécifiques (notamment, pour le cours d'économie, les questions de droit à l'image) (**Recommandation 5**). Dans ce cadre, il conviendrait également par exemple d'imaginer une manière de soutenir mieux encore les étudiants qui rencontrent des problèmes d'expression écrite et de rédaction (**Recommandation 6**).
- 3 Les conseils d'options sont organisés avec autant de souplesse que de liberté, ce qui comporte des avantages mais induit en contrepartie un défaut de lisibilité dans la répartition des responsabilités générales. Le comité des experts encourage l'établissement à réfléchir à l'opportunité de formaliser davantage les moments d'échanges (**Recommandation 7**) et à celle de créer un statut de coordinateur d'option (**Recommandation 8**).
- 4 La liberté académique qui semble totale a une contrepartie : il y a très peu d'échanges notamment entre les options (« six écoles dans une » a-t-on entendu dire à plusieurs reprises). Les actions transversales sont malheureusement extrêmement rares, réalisées en fonction des projets d'option. La *Semaine Transversale* qui aurait pu amener ce genre de relations a été supprimée au grand regret des étudiants qui la trouvaient bénéfique. Cet isolement, ce peu de partage, institue un réel décalage avec ce qui est activé dans les milieux professionnels. Le comité des experts recommande à l'établissement d'accentuer les moments d'échanges et de partages entre options (**Recommandation 9**).
- 5 Pour ce qui concerne les évaluations, le comité des experts souligne le manque de retour systématique concernant les appréciations faites sur les travaux lors des jurys, surtout en première année. Les étudiants aimeraient connaître dans quelle mesure –selon quel pourcentage ?– les notes qu'ils obtiennent en décembre et qui ne font pas l'objet de la remise d'un bulletin comptent lors des délibérations de fin d'année. Ils considèrent de manière générale que les notes qui leur sont attribuées sont insuffisamment justifiées (pas assez de commentaires ou trop vagues, notes données « à la chaîne » en première année –le nombre d'étudiants l'obligeant) (**Recommandation 10**).

Droit de réponse de l'établissement

- 6 Les experts soulignent le faible nombre de syllabi. Ceux qui existent sont cependant bien conçus. Une systématisation de cette pratique améliorerait la visibilité des enseignements et la communication du projet pédagogique de l'établissement (**Recommandation 11**).

- 7 L'établissement a tenté l'instauration de cours d'anglais. Etant donné le faible succès rencontré par l'initiative, il conviendrait de réfléchir à des solutions vraiment durables et efficaces. Cet apprentissage est en effet vraiment nécessaire dans le cadre des professions visées par les diplômes (**Recommandation 12**).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 8 Il conviendrait que l'établissement réfléchisse à une distribution horaire des cours plus souple afin que les étudiants puissent accomplir leur stage durant les périodes les plus adaptées et cela, en tenant compte des particularités des options (par exemple, pour l'option Stylisme du vêtement, la période des vacances scolaires d'été n'est pas adaptée, les productions étant à l'arrêt ; les stages devraient donc être plutôt envisagés au moment des *fashion weeks*) (**Recommandation 13**).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

a) Ressources humaines

- 1 La forte implication et le dévouement des personnels sont remarquables à tous les échelons et dans tous les domaines (administratif, encadrement, enseignement). Bien qu'un certain nombre d'engagements ressortissent du bénévolat, ils sont assumés avec générosité et conviction.

b) Ressources matérielles

- 2 Le bâtiment offre un grand potentiel et le projet de développement du site dans un esprit campus est tout à fait intéressant.
- 3 L'outillage ainsi que les équipements informatiques mis à la disposition des étudiants sont à la hauteur des apprentissages nécessaires aux qualifications visées par les diplômes. La wifi est disponible dans tout l'établissement ce qui autorise (sur le principe) un bon affichage des informations.
- 4 La bibliothèque est bien fournie et il convient de remarquer que les travaux de fin d'études des années précédentes y sont archivés.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a) Ressources humaines

- 1 L'établissement ne dispose pas de personnel logistique dévolu à l'entretien du matériel ; cela dépend des agents administratifs.

b) Ressources matérielles

- 2 Il n'y a pas ou peu de transparence dans l'attribution des budgets dont peut disposer (par exemple) chaque option : plus de transparence permettrait aux enseignants de mieux gérer certains de leurs besoins pédagogiques en termes de matériels, d'invitation d'intervenants extérieurs, d'achat de livres, etc. (**Recommandation 14**).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 3 Les espaces mis à la disposition des étudiants pour se rencontrer (et partager leurs repas) sont inexistantes ou difficiles à investir compte tenu de la polyvalence des lieux dans lesquels cela serait possible. Les enseignants énoncent eux aussi la nécessité de disposer d'une salle des professeurs qui réponde à leurs besoins. En outre, certaines options ne disposent pas d'espaces dédiés. Les étudiants ne peuvent donc ni afficher leurs travaux ni laisser leur matériel à demeure, ce qui constitue une entrave conséquente à un vrai travail d'atelier. Les experts invitent donc l'établissement à prendre ces problématiques en compte dans les réaménagements futurs du bâtiment (**Recommandation 15**).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALE FORCE RECONNUE

Les experts ont pris connaissance des relations extérieures actives et bénéfiques ainsi que de la bonne intégration de l'établissement dans son milieu.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

Le comité des experts encourage l'établissement à poursuivre et accroître sa politique d'échanges avec d'autres lieux d'enseignement ou de production compte tenu de l'impact positif qu'ont ces divers partenariats sur la formation des étudiants (**Recommandation 16**). Le réseau Erasmus est également à conforter et à élargir (**Recommandation 17**).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 La démarche qualité a été initiée d'un point de vue administratif et elle en est à ses tout débuts. Les enseignants et les étudiants sont progressivement en train de s'approprier le processus selon des modes qui leurs sont propres en regard du projet de l'établissement.
- 2 Les droits d'inscription sont chaque année en diminution et ceci constitue une mesure socialement très appréciable.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Il est apparu que, bien que le Conseil Qualité ait mobilisé près d'un quart du personnel de l'école, les tenants et aboutissants du processus qualité n'ont pas été exposés avec suffisamment de clarté. Un effet ultime de cette communication interne inefficace est que le rapport d'autoévaluation mis à la disposition de tout un chacun n'a pas été lu par la plupart des membres de la communauté Saint-Luc. Par ailleurs, les étudiants et même les enseignants qui ont participé à la commission qualité ne semblent pas avoir pu bénéficier du retour souhaité.

Droit de réponse de l'établissement

- 2 La communication interne s'avère être assez souvent défailante malgré des initiatives notables. L'*Actuagenda* donne des informations actualisées mais ne semble pas lu autant qu'il pourrait l'être, le site Internet est efficace pour les informations générales qu'il délivre mais trop parasité par les *blogs* d'options (par ailleurs bien utiles pour préciser les consignes de cours). L'important n'est pas tant de diffuser des informations que de veiller à ce qu'elles le soient aux places adéquates pour atteindre les usagers visés. L'établissement devrait donc s'assurer par *feedback* que les messages sont bien perçus (**Recommandation 18**).
- 3 Le suivi des anciens étudiants relève uniquement des contacts entretenus par les enseignants. Le comité des experts encourage l'établissement à activer et formaliser un réseau « Saint-Luc Tournai » (**Recommandation 19**).
- 4 Il conviendrait d'imaginer les conditions et les incitations propices qui impliqueraient et responsabiliseraient davantage les étudiants non seulement dans le Conseil étudiants (qui n'existe pas cette année) mais aussi dans les conseils d'option où ils pourraient être plus actifs (**Recommandation 20**).

Droit de réponse de l'établissement

- 5 La nomination d'un coordinateur général (le titre restant à définir) ayant expérience et compétence en matière d'enseignements artistiques permettrait certainement une meilleure articulation entre la direction et les équipes pédagogiques (**Recommandation 21**).

Droit de réponse de l'établissement

Conclusion

De l'analyse du rapport d'autoévaluation et de sa visite d'évaluation externe, le comité des experts a retenu essentiellement les éléments qui suivent.

L'établissement jouit d'une grande notoriété et attire de très nombreux étudiants français. Les équipes sont compétentes et les équipements (informatique, bibliothèque et bâtiments) adéquats.

Les enseignements dispensés sont cohérents et en accord avec les objectifs visés – ils préparent bien les étudiants à leur futur métier. Les principales améliorations pédagogiques sont à imaginer du côté de la coordination entre options (pour les enseignants), de la transversalité entre options (pour les étudiants), de la répartition de la charge de travail entre les différentes années du cursus et du feedback donné lors des moments d'évaluation.

Si le comité des experts a apprécié les efforts de créativité de l'établissement pour gérer quelques difficultés liées à des contraintes décrétales (stages, cours de langue et gestion des crédits résiduels), il l'invite à poursuivre la réflexion sur les modalités de stage, le suivi des anciens et l'articulation entre cours théoriques et pratiques d'atelier de manière à préparer mieux encore les étudiants à leur vie d'après école.

La rédaction du rapport d'autoévaluation ne semble pas s'être faite de manière collégiale et le comité des experts a noté plusieurs failles du côté de la communication interne. Il encourage vivement l'établissement à capitaliser sur l'intérêt manifesté durant sa visite par tous les acteurs (enseignants et étudiants) pour la démarche qualité. La réflexion sur les référentiels de compétences et l'évaluation de celle-ci, la définition d'un coordinateur des options ainsi que l'ancrage de l'établissement avec les milieux professionnels sont autant de thèmes sur lesquels l'ensemble de la communauté peut se pencher en vue de produire et implémenter collégialement un plan d'action pour les prochaines années.

Droit de réponse de l'établissement

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
⇒ Grande notoriété de l'établissement ⇒ 1^{er} mai : rassemblement annuel et traditionnel qui participe au rayonnement de l'établissement ⇒ Formation exigeante en densité préparant bien à la vie professionnelle ⇒ Solution trouvée pour les crédits résiduels ⇒ Mise en ligne de nombreuses informations (inscription, projet pédagogique, fiches ECTS, règlement particulier des études, etc.) ⇒ Fiches de cours bien conçues ⇒ Absence de hiérarchie au sein d'un même atelier ⇒ Jeunes diplômés couverts par une assurance un an afin de rendre possible et de faciliter leurs stages ⇒ Suivi dans le cadre du mémoire ⇒ Forte implication et dévouement des personnels ⇒ Grand potentiel du bâtiment ⇒ Outillage et équipements informatiques de qualité ⇒ Bibliothèque bien fournie et archivant les TFE des années précédentes ⇒ Démarche qualité progressivement appropriée par les étudiants et les enseignants ⇒ Diminution constante des droits d'inscription	⇒ Selon les années et les options, charge de travail parfois trop importante ⇒ Fiches de cours non perçues comme un outil référent et non appropriées par les étudiants ⇒ Faible articulation entre les cours théoriques et les productions en ateliers ⇒ Manque de lisibilité dans la répartition des responsabilités générales ⇒ Peu d'échanges entre options ⇒ Manque de retours sur les évaluations ⇒ Distribution horaire des cours peu souple, ne permettant pas aux étudiants de faire leur stage dans une période adaptée ⇒ Peu ou pas de transparence dans l'attribution des budgets entre les options ⇒ Manque de communication sur les tenants et les aboutissants de la démarche qualité ⇒ Communication interne souvent défailante malgré les outils utilisés ⇒ Suivi des anciens relevant uniquement des contacts personnels des enseignants

Opportunités et risques
⇒ Proximité avec la France et le nombre d'étudiants qui pourraient être amenés à fréquenter l'établissement ⇒ Environnement socioculturel local et national riche et dynamique

Recommandations
⇒ Poursuivre la réflexion sur les référentiels de compétences ⇒ Accentuer l'articulation théorie-pratique et notamment le soutien des étudiants dans les productions écrites et orales ⇒ Formaliser davantage les conseils d'options (et peut-être désigner un coordinateur d'option) afin de rendre plus lisible les responsabilités de chacun ⇒ Réintroduire ou accentuer les activités permettant les rencontres entre étudiants d'options différentes ⇒ Systématiser et formaliser les retours pour les évaluations ⇒ Systématiser les syllabi ⇒ Rendre plus souple la distribution horaire des cours pour permettre aux étudiants de faire leur stage dans une période adaptée ⇒ Réfléchir à étendre la couverture de l'assurance post-diplôme aux lieux de stages non belges (ou ré-informer les étudiants sur cette possibilité) ⇒ Profiter des réaménagements futurs du bâtiment afin d'offrir à chaque option des espaces dédiés ainsi que des lieux d'échanges pour les étudiants et les enseignants ⇒ Informer les enseignants des budgets disponibles afin qu'ils puissent gérer au mieux leurs besoins pédagogiques ⇒ Accentuer les échanges extérieurs avec les lieux d'enseignement ou de production ⇒ S'assurer de l'efficacité des moyens de communication interne (et repenser la place des <i>blogs</i> d'options qui peuvent parasiter les informations du site Internet de l'établissement) ⇒ Encourager les étudiants à participer davantage aux instances de gouvernance de l'établissement ⇒ Envisager la nomination d'un coordinateur général pour les matières artistiques en soutien à la direction

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Il semble que la Cellule des experts s'est peu basée sur le rapport d'auto-évaluation, tant lors des jours de visite que dans la rédaction du rapport provisoire.

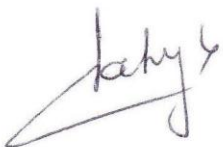
Certaines remarques émises dans le rapport provisoire sont issues de réflexions de l'une ou l'autre personne et ne soient pas issues d'un collectif.

☐ L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observations
5	1	2	Les évaluations <i>Tous les étudiants sont prévenus des critères d'évaluation (voir rapport pages 13,14). Le ROI précise la répartition et la distribution des résultats des évaluations. Lors de chaque remise de travail (évaluation formative et/ou certificative), les enseignants précisent leur point de vue aux étudiants.</i>
5	1	6	Les cours d'anglais <i>Depuis 3 années, l'école organise (avec le soutien d'une école de promotion sociale) un système gratuit en ce qui concerne l'apprentissage des langues. Le rapport d'auto-évaluation (page 52) stipule que peu d'étudiants suivent ces cours.</i>
5	1	8	Période de stages <i>La souplesse mise en place dans certaines options n'exige pas, pour l'instant, de modification d'horaire.</i> <i>En ce qui concerne l'option Stylisme de Mode, notons que des professeurs de cours artistiques (de cette option) ont des points de vue opposés à propos de la période des stages.</i>
7	1	2	Peu de transparence dans l'attribution des budgets. <i>En début d'année civile, les conseils d'option sont invités à émettre des desideratas quant au matériel spécifique à acquérir (voir rapport page 37). A chaque demande, le directeur et l'économe (pour la plupart du temps) mettent leur accord. Les achats se déroulent au fil de l'année selon les nécessités. Comme spécifié dans le rapport, des micro-budgets sont attribués par option.</i> <i>Par ailleurs, via le Conseil d'Entreprise, l'ensemble du personnel peut avoir accès aux bilans et budgets</i>
7	2	3	Les espaces mis à disposition <i>Ces espaces sont existants mais très peu utilisés.</i> <i>Les professeurs ont accès à un local qui leur est réservé. Un frigo est à leur disposition. Certains professeurs y partagent leur repas.</i>
8	2	?	Le réseau Erasmus <i>L'encadrement administratif restreint, le peu d'années de formation (3 ans) sont des obstacles importants pour l'organisation de ce réseau.</i>

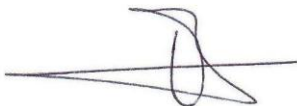
9	4	1	La qualité <i>Depuis l'arrivée d'un coordinateur qualité, la direction a entrepris d'explicitier le concept qualité à de nombreuses reprises. Lors de chaque journée pédagogique, du temps a été consacré à la qualité. Le coordinateur qualité a participé à des conseils d'options, au CGP. Des enquêtes ont été organisées tant chez les étudiants, des enseignants et des jurys extérieurs.</i> <i>Etudiants et enseignants ont été informés des résultats de ces enquêtes.</i> <i>Le Conseil qualité est composé d'un quart du personnel de l'école ! Chaque option y est représentée avec parfois un membre suppléant.</i> <i>Les enseignants ont été avertis que le rapport d'auto-évaluation était à leur disposition. Certains d'entre eux ont demandé et reçu ce rapport.</i> <i>Tous les membres effectifs du Conseil Qualité ont reçu en main propre un exemplaire du dit rapport. Celui-ci leur a été remis par le coordinateur qualité.</i>
6	4	4	Les étudiants sont peu actifs dans les conseils d'option ; <i>Dans certaines options des étudiants participent activement aux réunions. Dans d'autres, ils sont nettement moins actifs.</i>
6	4	5	Un coordinateur général <i>C'est un vœu pieu qui dépend du nombre d'étudiants reconnus finançables (500 le 1^{er} février)</i>
10	Conclu		La rédaction du rapport d'auto-évaluation <i>Cette rédaction s'est déroulée de manière tout à fait collégiale. Le processus de rédaction a été le suivant :</i> <i>Remise des indicateurs d'un chapitre</i> <i>Discussion sur les différents points et prise de notes par le coordinateur</i> <i>Rédaction d'un texte martyr</i> <i>Lors de la réunion suivante : lecture de ce texte, critiques et améliorations, corrections.</i> <i>Puis le même schéma se reproduit chapitre par chapitre.</i>

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)



Xavier DOCHY

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation



Guy DESEYN